N°.11.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Monsieur grèt, comme offr. de correspondance

C'est avec bien du plaisir que je vais avoir l'honneur de vous Satisfaire Sur ce que vous me demandés Concernant La dame pinel. pour le faire avec plus de justesse j'ai voulu voir Celui de nos Confrères que je Sçavois avoir eû la Confiance de la malade. je quitte dans l'instant ce Confrère, voici ce que j'en ai pû Sçavoir.

La dame tarère qui est certainement le Sujet de l'observation rapportée au tribunal dont vous faites partie, jeune et en Couche de Son premier et dernier enfant en ....je ne Sçai quelle année, fit apeler Son accoucheur qui, Sans Compférir; C'est-à-dire, Sans faire autre chose que recevoir l'enfant, lier le Cordon, le couper et délivrer, en Cinq heures vit terminer le tout. les Suites de cette Couche Se passant bien il cessa Ses visites au bout de Sept à huit jours. au bout de quinze ou Seize, à datter de Celui de l'accouchement, il fut rapelé à raison d'une gêne que la malade disoit éprouver au passage. il explore, il reconnoît descente et non renversement de matrice. il propose un pessair. il croit même

ARC 17 d. 4 n°. 67 R2

en avoir fourni un et, de ce moment, il dit n'avoir
plus vû la dite dame tarère dont voici la
déposition d'hier 17. xbre

Si l'on en croit cette femme elle souffrît
beaucoup. elle eût des pertes qui l'obligérent à
rester au lit pendant quinze jours, au bout de
quoi voulant se lever, elle sentit pour me servir
de ses expressions, quelque chose descendre. Ce fut
alors qu'elle fit revenir son accoucheur dont elle
n'eût d'autre satisfaction que celle rapportée ci-
devant, mais ne voulant pas se résoudre à l'usage
du pessair elle se vît encore quelque tems exposée
à l'alternative de descente ou renversement de
matrice et à rentrée de la dite partie. lors du
déplacement il y avoit perte considérable qui ne
cédoit qu'au rétablissement du même corps dans
son lieu naturel. fatiguée enfin de sa triste
position la malade eût recours à la dame pinel
proposée par des voisines. Celle-ci voyant
renversement, après quelque tems d'essais inutiles
de plusieurs moyens, s'imagina pouvoir tirer de sa
tête de quoi la ceindre d'une couronne. Elle
ébaucha l'instrument qui est sous vos yeux et
auquel ajouta beaucoup le sieur tarere excellent
serrurier. des efforts réunis de ces deux artistes
il est donc résulté un tout qui, non seulement a

été inutile à la Dame tarère, mais la exposle à de telles douleurs qu'Elle lui a preferé ce qui avoit donné lieu à sa création. revenant, cependant, sur le pessair proposé par L'accoucheur Elle s'en est servie pendant quelque tems, après quoi Elle a tout abandonné. depuis Cela, au moindre effort qu'Elle fait, la matrice reparoît et sortiroit réellement si, avec un linge arrangé selon l'exigence du cas, Elle ne l'a repoussoit promptement et ne la retenoit par le même moyen. du reste La Dame tarère jouit de la meilleur santé et n'a plus eu d'Enfant.

Voila, Monsieur, les renseignemens les plus justes que je puis avoir l'honneur de vous donner. pour vous satisfaire complettement il convien-droit de vous instruire de l'état actuel de la matrice mais la proposition que j'ai faite à la malade de m'accorder le toucher n'ayant point été reçüe, il m'est impossible de le faire; au reste, d'après le rapport ci-dessus, je pense que L'Academie peut porter son jugement sur l'instrument proposé par La Dame pinel pour remédier aux renversemens de matrice.

J'aurois bien voulu, Monsieur, pouvoir vous
répondre plutôt, mais l'exercice de notre état,
rendu encore plus pénible dans ce païs par la
dureté de la Saison, ne me l'a pas permis.
S'il est autre chose en quoi je puisse être utile
à L'académie, ce tribunal peut autant
compter sur mon zèle à m'acquitter de ce
dont il me fera l'honneur de me charger que
sur mon empressement à lui prouver mon
sincère et respectueux attachement.

Je suis avec toute l'estime et la
considération possibles

Monsieur

Votre très humble et
très obéissant serviteur

Clermont en Auvergne
Ce 18. xbre 1788.

Bonnet ch. major
de l'hôtel-dieu
et Correspondant de
L'académie Royale
de Chirurgie.